



OUTRE-MER

La démographie française sous les tropiques

Les départements et territoires d'outre-mer permettent à notre pays de couvrir une grande partie de l'éventail des situations démographiques mondiales, des basses eaux des vieux pays industrialisés à l'exubérance des jeunes pays du tiers-monde. Coup de projecteur sur un monde fait de particularismes, comme le souligne d'emblée Hervé Domenach, démographe à l'ORSTOM.

Egalité ou parité?

Ce qui accrédié le rôle que la France entend jouer dans le monde, c'est bien sûr une francophonie propre à offrir une alternative à tous ceux qui refusent le modèle unique de prêt-à-parler, et donc de prêt-à-penser. Mais c'est aussi l'existence de ce qu'on nomme couramment les «confettis de l'Empire», oubliant ainsi que la plupart de ces territoires étaient déjà français bien avant la période coloniale chère à Jules Ferry; bien avant, même, certaines parties du territoire national aussi incontestables que la Savoie ou le Comté de Nice.

Quoi qu'il en soit, cette France des tropiques, si elle tient de la métropole pour le niveau de vie, a aussi bien des traits de ce tiers-monde auquel la voue sa latitude, spécialement sur le plan démographique.

Si les DOM-TOM sont, désormais, à peu près tous engagés résolument dans la transition démographique, leurs taux de fécondité, aussi divers soient-ils, demeurent en effet à un niveau, non seulement très supérieur à celui de l'Hexagone, mais encore très supérieur aussi aux possibilités locales du marché du travail. Et vu l'état dans lequel se trouve celui de la métropole...

Certes, le sénateur Vergès a raison de constater que le mode de développement des DOM-TOM a trop été importé directement de métropole, et pas assez inspiré par les contextes locaux. Mais ce qui fait la différence, c'est d'abord le

Robert TOUBON

Suite en page 8

SOMMAIRE

En 1987, toutes les grandes organisations internationales se sont liguées en se donnant pour objectif d'avoir diminué de moitié, en l'an 2000, la mortalité et la morbidité maternelles. Coup de projecteur sur le programme « Maternité sans risques »

..... pages 6 et 7



Dans la foulée d'Alfred Sauvy, Michel-Louis Lévy a entrepris de mettre au service de la démographie l'art de rendre simple ce qui est compliqué. Rencontre avec celui qui est rédacteur en chef du bulletin de l'INED, «Population et Sociétés», depuis vingt ans.

..... Page 8

Vestiges de l'histoire coloniale française, les DOM (Guadeloupe et dépendances : Saint-Barthélemy et Saint-Martin, Guyane, Martinique, territoriales assimilées : Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) constituent une somme de particularismes insulaires (à l'exception de la Guyane) que le législateur persiste à amalgamer sous une même entité administrative faisant l'objet d'un ministère à part entière, mais aussi entièrement à part!

En réalité, ces parties «ultra-marines» de la nation française, véritables «confettis de l'Empire» désormais classés dans la rubrique des «régions ultra-périphériques» de la CEE, ont seulement en commun :

- l'appartenance à la nation française et le statut de citoyen français de leurs populations, ce qui se traduit par la présence de 23 députés et 13 sénateurs au

Parlement français;

- un environnement vulnérable et périphérique au regard d'un centre dynamique externe et tutélaire (la France métropolitaine), qui résulte de conditions naturelles difficiles (morcellement, risques naturels majeurs...) et spécifiques (insularité, mangroves, eau douce...), de l'exiguïté de la plupart des territoires (pression démographique, ressources naturelles limitées...), de la distribution étagée des conditions micro-écologiques (spécialisation productive, dépendance...), des contraintes et dysfonctionnements économiques (coûts de production élevés, éloignement, approvisionnement en matières premières, problèmes de distribution, cumul des intermédiaires...) et des fortes perturbations socioculturelles provoquées

Suite en page 2

La démographie française sous les tropiques

Suite de la page 1

par la transition vers la « modernité ».

Dans ce contexte fragile, les circuits socio-économiques des DOM-TOM sont soumis à des ajustements artificiels au sein du « cadre protecteur » des institutions françaises, et constituent des marchés captifs et dépendants d'une relation essentiellement bipolaire avec la France métropolitaine, au détriment d'une intégration, par ailleurs hypothétique, dans leur région de référence. Le déséquilibre des secteurs d'activité y est particulièrement grave en raison de l'hypertrophie du tertiaire tant non marchand (fonction publique pléthorique) que marchand (petite et grande distribution commerciale).

Une économie rentière
Si le statut des DOM-TOM a largement favorisé le progrès social, les structures socio-économiques traditionnelles se sont effondrées et il n'y a quasiment plus d'investissement productif, c'est-à-dire que, d'une manière générale, les DOM-TOM connaissent aujourd'hui une économie de transferts et une situation de « non-développement » économique. La décentralisation semble avoir irrévocablement consacré le royau-

me des activités de service, et le secteur tertiaire (fonction publique, tourisme, services et commerces...) s'est largement substitué à l'économie de plantation, les capitaux restant par ailleurs essentiellement exogènes, tandis que les lois de défiscalisation mises en place depuis 1986 ont ouvert une large brèche à toutes les formes de spéculation, sans perspectives cohérentes ni insertion dans le tissu économique existant.

Cette situation économique, dont le moteur se nourrit principalement des flux de transferts financiers entre un Etat centralisateur lointain et ces territoires vulnérables et périphériques, aboutit à une « économie rentière intégrée », qui marque une sorte d'achèvement du processus de transformation d'un système agro-exportateur en pôle de service périphérique, soit une situation de « phar-maco-dépendance » alimentée par l'Etat et relayée par les pouvoirs locaux, dont la marge de manœuvre est d'ailleurs faible puisque l'Etat est, et de plus en plus, non seulement le principal employeur, mais surtout le principal acteur économique, tant par les crédits d'investissement que par les mesures de toutes sortes qui régulent les marchés locaux : subventions multiples, mesures incitatives et protectionnistes, etc., autant de déterminantes institutionnelles qui relèvent d'une logique macro-économique,

française et maintenant européenne, disproportionnée au regard des structures micro-économiques de ces territoires.

Des marchés du travail désarticulés

Dans ces conditions, les marchés du travail dom-tomiens ne répondent que très partiellement aux lois de l'offre et de la demande de travail : forte segmentation et situations à tendance monopolistique, secteur moderne peu évolutif et marginalisation des activités traditionnelles, secteur informel polymorphe, distorsion très forte entre les secteurs public et privé qui utilisent des repères antinomiques inexistantes en France métropolitaine (surrémunération de la Fonction publique et d'une partie des cadres du privé par le jeu de primes diverses propres à l'histoire de chaque territoire, et sous-rémunération, inférieure au SMIC métropolitain, de la main-d'œuvre contractuelle). Tous ces éléments sont la source de multiples ajustements migratoires avec la France métropolitaine (1), alors même qu'on observe à la fois des taux de chômage très élevés (plus de 25 %) en même temps qu'une forte immigration étrangère (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Nouvelle-Calédonie...) mais aussi métropolitaine depuis quelques années. Dans ces conditions, les taux de chômage globaux observés perdent une part de

leur signification, ce qui explique qu'on ne note pas de réelle explosion sociale, malgré la pression théorique de la demande de travail.

Une transition démographique (2) avancée

À l'exception marquée de Mayotte, en pleine explosion démographique (taux de natalité estimé à 43,7 pour mille), la maîtrise de la fécondité, bien qu'elle ne soit pas complète puisqu'elle reste encore élevée dans certains groupes d'âge, est cependant indéniable pour l'ensemble des DOM-TOM et la descendance paraît largement planifiée actuellement. Par ailleurs, le risque de mortalité à la naissance se trouve réduit par les importants progrès sanitaires réalisés et aussi parce que les enfants sont de plus en plus désirés ; il s'ensuit une forte diminution de la mortalité infantile (3). Au total, il s'agit donc de populations jeunes dont les niveaux de mortalité et d'espérance de vie (4) se rapprochent (cf. tableau) de ceux de la moyenne française, tandis que les régimes de natalité entrent dans la phase terminale de la transition.

Les situations démo-spatiales sont évidemment diverses. En Polynésie, la population est passée de 135 000 en 1976 à 165 000 en 1982 et est estimée à 215 000 en 1994, dont 131 000 habitants pour la seule île de Tahiti, parmi 118

Les principaux indicateurs démographiques des DOM-TOM (1994)

	Population (en milliers)				Superficie (en km ²)	Densité	Espérance de vie	Taux de natalité (0/00)	Taux de mortalité (0/00)	Mortalité infantile (0/00)	Fécondité (Indice synthétique)
	1982	1990	1994 (estimation)	2010 (projection)							
Guadeloupe	327	387	426	510	1780	239	76	19,4	6	10	2,2
Guyane	73	115	146	205	86 504	2	73	31	5,1	17	3,5
Martinique	327	360	381	450	1 128	338	76	17,8	6,1	7	2,2
Réunion	516	598	647	830	2 512	258	74	23,2	5,3	7	2,6
Nouvelle-Calédonie	150	164	183	205	19 100	10	67	26	5,6	8	2,9
Polynésie	165	199	215	245	3 521	61	70	25,6	5,1	12	3,4
Wallis-et-Futuna		14	14	15	274	51	-	28,4	5,2	-	-
Mayotte	49	64	110	190	373	295	-	43,7	6,2	-	5,2
St-Pierre-et-Miquelon		6	6	6	242	25	-	12,5	6	-	-

Source : INSEE et calculs propres

îles éparpillées dans l'océan. On retrouve ce problème de concentration de population à Nouméa en Nouvelle-Calédonie, et à Cayenne en Guyane, qui concentrent environ 60% de leur populations totale (respectivement 183 000 habitants et 146 000 habitants) alors que le reste du territoire reste quasiment vide. La Guyane et l'île de la Réunion conservent un régime élevé de natalité qui marque une étape encore intermédiaire du processus de la transition démographique, tandis qu'aux Antilles, nettement plus avancées dans la transition (indice de fécondité égal à 2,2 enfants par femme), le large déficit migratoire du passé, qui épongeait en quelque sorte l'excédent naturel, se voit remplacé par un solde migratoire légèrement positif en Martinique et en Guadeloupe, hormis le phénomène très localisé de Saint-Martin, dont la population a presque quadruplé entre les recensements de 1982 et 1990.

Cette expression d'un potentiel immigratoire (résultant conjointement de la migration-retour et de l'immigration en provenance des îles voisines et aussi de France métropolitaine) est un fait nouveau qui bouscule quelque peu les prévisions pessimistes de populations rendues exsangues par le départ de leurs forces vives.

Des perspectives diverses et préoccupantes

Si l'on considère que les régimes de natalité et de mortalité resteront stabilisés à leur niveau actuel, l'établissement de projections démographiques à long terme (2010) pour les DOM-TOM dépend d'une part des effets de la reproduction en cours des classes d'âge issues de l'explosion démographique antérieure, et des hypothèses que l'on peut formuler en ce qui concerne les mouvements migratoires. La baisse de la fécondité a certainement atténué la pression démographique de ces dernières années, et l'effet

des structures jeunes sur le niveau de la natalité devrait progressivement se réduire et, par là même, diminuer le potentiel migratoire. Mais actuellement, on note un net ralentissement de l'émigration vers la France depuis le milieu de la décennie 80, qui intervient à un moment où les générations nombreuses des années 60 arrivent à l'âge adulte; pourtant, face à l'étroussure des marchés du travail locaux, et compte tenu de niveaux de formation de plus en plus performants, les populations adultes encore jeunes restent potentiellement candidates à l'émigration, même si la conjoncture reste dissuasive. Bien qu'il soit difficile de formuler des hypothèses migratoires dans ces conditions, il apparaît vraisemblable qu'à l'échéance 2010, si l'on retient une option moyenne, les populations des Antilles, de la Réunion et de Mayotte augmenteront encore plus ou moins fortement, avant de se stabiliser, engendrant des densités de population parmi les plus élevées du monde, tandis que les populations des îles du Pacifique connaîtront une croissance plus modérée mais seront confrontées à un sérieux problème de concentration de population. Wallis-et-Futuna, de même que Saint-Pierre-et-Miquelon, n'évoluera guère, tandis que la Guyane connaîtra à la fois une croissance élevée provoquée par l'afflux d'immigrés et leur reproduction, et une distribution spatiale problématique.

Hervé DOMENACH
Démographe-économiste
Directeur de recherches
Laboratoire Population -
Environnement ORSTOM
Université de Provence

(1) Cf. «la dimension migratoire des Antilles», H. Domenach et M. Picouet. Editions Economica, 1992, 245 p.

(2) La transition démographique est le passage d'un régime de niveaux de natalité et de mortalité élevés à un régime de niveaux de natalité et de mortalité bas, évoluant vers une population stable.

(3) Le niveau bas des taux de mortalité infantile (cf. tableau) s'explique en partie par la structure jeune des pyramides des âges.

(4) Idem note 3.

A la Réunion, la population comme la langue d'Ésope

A l'issue de sa transition démographique, la population réunionnaise aura été, de 1945 à 2025, multipliée par quatre. Une progression qui peut être, selon le contexte économique, la meilleure ou la pire des choses. Entretien avec Paul Vergès, sénateur (Parti communiste réunionnais) de l'ancienne île Bourbon.



Paul Vergès.

M. Mousaffice

démographique peut être un atout essentiel. Il suffit d'évoquer certaines périodes de l'histoire de France ou de l'Angleterre : sans progression démographique, il n'y aurait pas eu dans ces pays l'industrialisation qu'on a connue. Celle-ci a été possible grâce à la disponibilité de la main-d'œuvre, même si dans le bilan de cette période d'expansion économique, l'histoire doit également retenir la misère, le travail des enfants évoqué par Zola, etc.

E & P. - Compte tenu d'une importante densité, des relativement faibles ressources économiques de l'île et, surtout, d'une pyramide des âges avec une forte proportion de jeunes, la Réunion vous paraît-elle condamnée à être soutenue par l'hexagone ?

P. & V. - Il est vrai qu'en considérant la surface de l'île, son manque de ressources naturelles, et une population passant de 240 000 en 1946 à un million en 2025, les problèmes générés par la progression démographique semblent extrêmement difficiles à résoudre. Mais si l'on se place dans une perspective de développement, c'est précisément sa population, sa jeunesse et son dynamisme qui

EQUILIBRES & POPULATIONS. - La situation démographique de la Réunion vous paraît-elle alarmante ?

Paul VERGÈS. - Ayant enregistré une baisse spectaculaire du taux de natalité au cours des trois dernières décennies - l'indice de fécondité est aujourd'hui de 2,3 - la Réunion achèvera sa transition démographique à l'horizon 2025. Mais durant ces trente prochaines années, sa population devrait augmenter de plus de 50 %. Comme dans tous les pays engagés dans la transition démographique, le jugement porté sur les conséquences qui

Si les conditions existent pour un développement créant des emplois...

en découlent peut insister sur les aspects négatifs ou les aspects positifs. Si les conditions existent pour un développement créant des emplois et des richesses. la progression

apparaissent en fait comme sa richesse véritable.

L'atout principal de la Réunion

Suite en page 4